Mise à jour des RCP des médicaments à base d'HCTZ

Abderrahim DERRAJI - 2018-12-12 21:04:12 - Vu sur pharmacie.ma

Par un courrier adressé au président du Conseil national de l'ordre des médecins, le Pr Jamal Taoufik, Directeur du médicament et de la pharmacie rappelle que les patients traités par l' Hydrochlorothiazide (HCTZ), seul ou en association avec d'autres médicaments, doivent être informés du risque accru de cancer de la peau non-mélanome lié à l'exposition à des doses cumulatives croissantes d'HCTZ. Ce risque a été révélé par de récentes études pharmaco-épidémiologiques. Les patients doivent, de ce fait, vérifier l'état de leur peau à la recherche de toute nouvelle lésion ou modification de lésions existantes. Ils sont tenus de signaler à leur médecin traitant toute lésion cutanée suspecte. Le Pr Jamal Taoufik préconise également l'examen de toute lésion cutanée suspecte, en pratiquant une biopsie, comme il incite les patients à limiter l'exposition au soleil et aux rayons UV et de recourir à une protection adéquate en cas d'exposition solaire. Chez les patients présentant un risque de cancer de la peau non-mélanome, le rapport bénéfice sur risque de l'HCTZ doit être réévalué avec attention. Le Résumé des caractéristiques produit (RCP) et la notice de tous les produits concernés seront mis à jour afin d'informer du risque que présente l'HCTZ. Circulaire : lien Produits contanant du HCTZ (medicament.ma)